CSE du 30/09/2022



« Plan Métiers en tensions 2022 »: le gouvernement aggrave la précarité des privés d'emploi et met sous pression les agents de Pôle Emploi

Après la désignation d'un ministère du plein emploi, le président et son gouvernement n'ont qu'un objectif : faire baisser coûte que coûte le taux de chômage, non pas en contraignant les entreprises, mais en continuant à soumettre les privés d'emplois à une précarité grandissante et à augmenter la pression, déjà importante, sur les agents de Pôle emploi.

La prochaine « concertation » sur l'assurance chômage s'inscrit parfaitement dans cette politique. Au-delà de la décision du gouvernement de prolonger l'application du système actuel jusqu'au 31 décembre 2023, malgré une opposition unanime des syndicats, il s'agit pour le gouvernement d'imposer la mise en place d'une convention dans laquelle la durée des allocations serait réduite et pourrait varier selon les métiers en tension, le marché du travail ou les besoins de mains d'œuvre des bassins d'emploi, à la mode des systèmes canadiens ou américains. L'objectif n'est pas le plein emploi, mais bien de contraindre les privés d'emploi à accepter les postes définis par le patronat, quitte à renforcer la précarité qu'ils subissent déjà.

Malgré les effets d'annonce sur le dynamisme du marché du travail, les mécanismes de lutte contre l'inflation galopante, font craindre, y compris aux économistes les plus libéraux, une période de récession. D'ailleurs, au second semestre, la courbe du chômage ne baisse pas, elle semble même atteindre un plancher et la tendance pourrait s'inverser à compter de cet automne.

Pour atteindre son objectif de « plein emploi », mais surtout faire baisser les chiffres du chômage, coûte que coûte, le gouvernement et la direction de Pôle emploi n'ont pas hésité à utiliser la modification de l'actualisation (avec l'actualisation rénovée), qui a permis de faire passer des demandeurs d'emploi de la catégorie A vers la catégorie C. De même, le gouvernement entend augmenter le nombre de contrôles de recherche d'emploi, afin d'accroitre les radiations des privés d'emploi.

Après maints stratagèmes pour baisser artificiellement le taux de chômage, le gouvernement répond aux injonctions des employeurs en mettant en œuvre dès ce mois de septembre 2022, et sans information préalable aux représentants du personnel, un « Plan Métier en Tension ».

Il s'agit pour le gouvernement de répondre aux « pénuries de main d'œuvre » et aux lamentations de certaines entreprises. Les secteurs concernés sont l'hôtellerie restauration, la santé et le transport. Alors il faut vite créer un vivier de demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, créer un portefeuille spécifique pour les positionner, adapter rapidement les privés d'emploi en capacité d'exercer via une formation rapide pour qu'ils intègrent ce portefeuille dédié.

Ce portefeuille spécifique de type « métiers en tension » (MET) permettra de suivre ce vivier sur une période maximale de 6 mois. Il a vocation à identifier les candidats qui seront proposés aux entreprises et non pas à gérer une modalité d'accompagnement basée sur des critères de proximité à l'emploi. Les consignes portées aux agents les encouragent à diriger les privés d'emploi vers les équipes de contrôle de recherche d'emploi notamment sur le principe que « toutes les propositions qui seront faites aux demandeurs d'emploi pour rencontrer

des recruteurs ou assister à un atelier collectif auront un caractère d'engagement autorisant, en cas d'absence, la mise en œuvre de la gestion de la liste ». Tous ces portefeuilles doivent être construits dès le mois de Septembre, et à la fin de l'année 2022, tous les demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers en tension devront avoir été reçus en entretien !

Tout cela à moyens constants sur les sites de Pôle Emploi, y compris, évidemment, dans notre région. Ce plan « métier en tension », n'est pas un plan d'action de plus comme le laisse entendre la direction. Il impacte évidemment les conditions de travail des agents de Pôle Emploi et les organisations de nos sites et services. La volonté de la direction d'accompagner rapidement les décisions du gouvernement flirte avec le délit d'entrave. C'est bien la campagne de presse menée par la CGT Pôle Emploi, suite à la diffusion de la note de cadrage de la DG aux directions régionales, parce que nous considérions en effet que la pression sur les sites, les agents et l'encadrement était inacceptable, qui est à l'origine de l'information à venir au CSEC et au CSE de ce jour.

A l'heure où la France tente de sortir d'une des pires crises sanitaires de son histoire, à l'heure où la situation sociale appelle à des mesures fortes visant notamment au renforcement de notre modèle social, le Président de la République et son gouvernement accélèrent leur politique libérale et annoncent de nouveaux reculs sociaux, ciblant les plus précaires et les privés d'emploi!

Le gouvernement ne s'interroge pas sur les raisons de ces pénuries de main d'œuvre dans l'hôtellerie, la restauration, la santé et les transports. Aucune réflexion sur les conditions de travail et sur les conditions de rémunération ? Les secteurs de l'hôtellerie-restauration et du transport se caractérisent principalement par une large amplitude des horaires de travail, par des temps partiels contraints, ... mais aussi par le manque de reconnaissance salariale depuis des décennies ! Ces secteurs ont été fortement impactés durant la crise sanitaire, des aides importantes ont été fournies aux entreprises, mais les conditions du chômage partiel ont renforcé la précarité des salariés... Et oui, ils ont préféré aller voir ailleurs ! Et que dire de la santé, la politique de destruction du service public de la santé est bien à l'origine des difficultés des besoins de main d'œuvre. Cette situation n'est pas exceptionnelle, puisque l'Education Nationale est également en train de la subir.

Il est hors de question pour la CGT Pôle Emploi de continuer à subir cette politique de stigmatisation des privés d'emploi, de privatisation de nos missions, de transformation de nos métiers aux seuls services des employeurs.

Le gouvernement a bien pris la position de s'attaquer aux plus pauvres, aux plus démunis, aux plus précaires. **Nous ne les accompagnerons pas dans cette politique coercitive et répressive!**

Sur ce projet, comme sur la future mise en œuvre de France Travail, la CGT Pôle emploi continuera de porter ses revendications et propositions pour un Service Public de l'Emploi, au service des besoins exprimés par les usagers et le droit à une indemnisation juste et permettant de vivre dignement, seuls garantis pour l'ensemble des agents de retrouver le sens de leurs missions!